

## VOUS ÊTES GARDIEN OU GARDIENNE D'IMMEUBLE, CONCIERGE OU EMPLOYÉ-E D'IMMEUBLE:

CONDITIONS DE TRAVAIL, POUVOIR D'ACHAT, PROTECTION SOCIALE, LA CFDT S'ENGAGE AVEC ET POUR VOUS!

Faire reconnaître l'utilité de votre métier, améliorer vos droits et vos conditions de travail sont possibles grâce à une parfaite connaissance de votre activité. Les militantes et les militants CFDT qui négocient vos droits sont des professionnel·es de votre secteur!

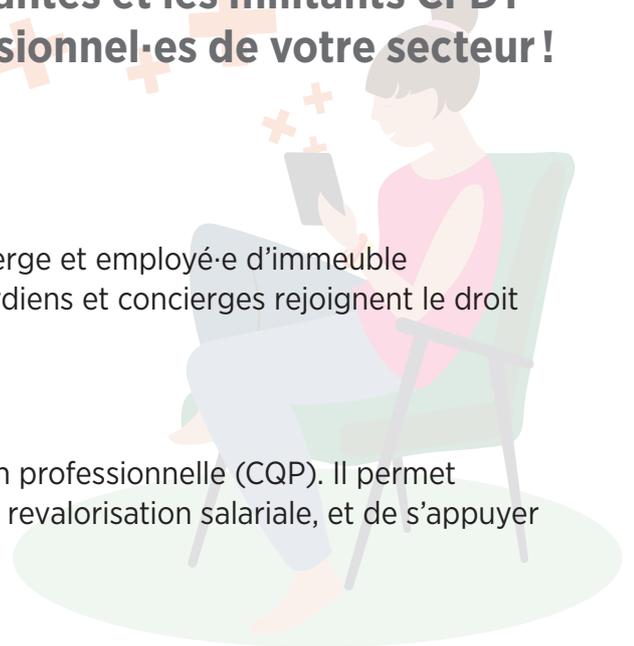
### VOUS ACCOMPAGNER

#### Qualité de vie au travail

La CFDT a obtenu que chaque gardien et gardienne, concierge et employé·e d'immeuble bénéficie de ses congés annuels. Grâce à la CFDT, les gardiens et concierges rejoignent le droit commun en matière de remplacement.

#### Reconnaissance professionnelle

La CFDT a obtenu la création d'un Certificat de qualification professionnelle (CQP). Il permet une meilleure reconnaissance de vos compétences, via une revalorisation salariale, et de s'appuyer désormais sur un référentiel d'activités.



## VOUS PROTÉGER

### Protection sociale

Grâce à la CFDT, les salarié-es de petites copropriétés bénéficient désormais d'une couverture santé. La CFDT négocie régulièrement avec les instituts de prévoyance des améliorations des prestations et des prises en charge. C'est elle qui a obtenu, dès 2015, la complémentaire santé et la prévoyance pour votre secteur.

**Accordez votre confiance à la CFDT pour lui donner la force d'agir et vous représenter.**

### RETROUVEZ-NOUS SUR:

Site web : <https://services.cfdt.fr/>

Nos réseaux sociaux : @CFDTServices [Facebook](#) [Linkedin](#)



#TUVOTESTUGAGNES

**ÉLECTIONS TRÈS PETITES ENTREPRISES (TPE)  
DU 25 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE 2024**

[WWW.CFDT.FR/ELECTIONS-TPE](http://WWW.CFDT.FR/ELECTIONS-TPE)



**VOTEZ CFDT**